

Ariane Mnouchkine s'invite dans la bataille entre le théâtre du Channel et la mairie de Calais

Par [Fanny Savard](#)

Le Figaro, le 26 avril 2023

«*Si la ville en reste là, elle met en péril l'existence même de la scène musicale*», estime Francis Peduzzi, le directeur du Channel. *Google Maps*

La maire LR Natacha Bouchart souhaite le départ du directeur de la scène nationale, Francis Peduzzi. Les deux croisent le fer depuis des années sur fond de subventions non versées.

«*Que la mairie foute la paix au Channel, donnez-leur leur subvention et basta!* », s'emporte Jean-Philippe Lannoy, conseiller municipal d'opposition (LFI) à Calais. Depuis plusieurs années, les tensions sont vives entre la municipalité et son théâtre ; elles atteignent aujourd'hui leur paroxysme. La rivalité a pris un tour personnel entre Natacha Bouchart, maire LR, et Francis Peduzzi, le directeur du Channel. La première est à la tête du conseil municipal depuis 2008, le second dirige depuis 1991 la salle de spectacle. «*Je ne suis pas un petit soldat!*, s'exclame le directeur du Channel. *Cette mairie me voit comme un chef de service municipal, alors que je suis directeur de scène nationale.*»

Labellisé scène nationale par le ministère de la Culture, le théâtre public a gagné en indépendance par rapport à un simple théâtre municipal. C'est cette «*autonomie de projet et de gestion*» qui pose problème, d'après Jean-Philippe Lannoy, soutien du Channel. «*Natacha Bouchart n'aime pas que les choses ne viennent pas d'elle*, estime-t-il. *Là, forcément, on est sur un autre chemin de liberté, d'audace et c'est difficile à accepter pour elle.*» Aujourd'hui, ces tensions menacent l'existence même de la scène nationale.

795 000 euros manquants

Le 29 septembre 2019, après plusieurs mois de négociation, la ville de Calais, le préfet des Hauts-de-France, la région ainsi que le département du Pas-de-Calais s'accordent avec le Channel sur une convention pluriannuelle d'objectifs (CPO). D'une durée de quatre ans, cette convention définit entre autres, le projet artistique ainsi que les montants des subventions.

À travers cette CPO, la mairie s'engage à verser 900 000 euros d'aides chaque année au théâtre. Ce qu'elle ne fera jamais. Les premières années, elle justifie la baisse de la subvention par la pandémie de Covid-19. Mais, selon Francis Peduzzi, *«un coup de canif encore plus grand»* intervient en 2023 : le théâtre ne reçoit que 550 000 euros sur les 900 000 prévus. *«La maire a déclaré que c'était politique, c'est un refus de ma personne et du projet que je porte»*, affirme le directeur du Channel. Depuis quatre ans, il estime à 795 000 euros les subventions non versées, soit presque une année entière de financement.

Preuve que les négociations sont tendues, la rédaction de la précédente CPO s'est étirée de 2012 à 2015, rappelle le rapport de la chambre régionale des comptes de 2018 que nous avons pu nous procurer. *«Les relations sont conflictuelles entre la commune de Calais, dont la vision concernant la programmation et la tarification du Channel diffère de celle de la Scène»*, peut-on lire. Autre sujet de discorde : la politique tarifaire de la salle de spectacle. Francis Peduzzi prône pour un tarif unique alors que la municipalité préférerait instaurer un tarif différencié.

Tensions en conseil municipal

Le 7 février, en conseil municipal, Jean-Philippe Lannoy a demandé des explications sur la baisse des subventions. *«J'ai dénoncé une forme de chantage : qu'il n'y aurait pas le chèque complet de 900 000 euros tant que le Channel n'était pas aux ordres de la mairie, explique l' élu. Pour eux il y a les gentils et les méchants, c'est presque de la paranoïa.»*

Dans sa réponse, Pascal Pestre, adjoint à l'Attractivité du territoire, a résumé la position de la mairie : *«Nous militons pour l'arrivée d'une nouvelle direction à laquelle nous garantissons la même liberté artistique mais nous souhaitons avoir, avec cette nouvelle direction, des relations cordiales et constructives et des échanges bâtis sur d'autres bases que le chantage permanent.»*

Natacha Bouchart n'a pas souhaité s'exprimer sur le sujet auprès du *Figaro*. *«Arrêtons de nous faire un faux procès, on ne veut pas se séparer du Channel»*, expliqua la maire en conseil municipal en assurant qu'il n'y a pas de *«baisse pas la subvention»*. *«On en donne les trois quarts aujourd'hui, se défend-elle. Nous voterons ensuite un budget supplémentaire en fonction du projet du Channel.»*

Voilà que depuis plus de quatorze ans, Mme Bouchart use de tout son pouvoir pour réduire les moyens [du Channel], user ses forces, diviser et humilier son personnel, insulter son directeur.

Ariane Mnouchkine

Le Channel a organisé le 11 avril une réunion publique pour répondre aux questions des quelque 300 Calaisiens qui s'étaient déplacés, inquiets du conflit entre la ville et la scène,

comme le rapporte [*La Voix du Nord*](#). Le Channel a également lancé une pétition pour soutenir la scène nationale qui a atteint plus de 6 500 signatures.

Dernier rebondissement, [Ariane Mnouchkine](#) s'est invitée dans le débat. La metteuse en scène et fondatrice du Théâtre du Soleil, a apporté son soutien à la direction du Channel dans une lettre ouverte. *«Voilà que depuis plus de quatorze ans, Mme Bouchart use de tout son pouvoir pour réduire les moyens [du Channel], user ses forces, diviser et humilier son personnel, insulter son directeur, déplore Ariane Mnouchkine. On ne déracine pas impunément un verger, on ne démolit pas impunément une école, on n'assèche pas impunément un havre, on ne brûle pas une oasis.»*